

INFOLETTRE CTSP

Comité territorial en services
pharmaceutiques
de la Capitale-Nationale



Le 10 juillet 2025

Projet SIL-P d'Optilab : requis sur prélèvements → NOUVEAUTÉS

Le CTSP-CN vient d'être avisé par OPTILAB de la Capitale-Nationale de l'implantation du **projet SIL-P** : un Système d'Information de Laboratoire Provincial. Il s'agit d'un projet ministériel qui vise à améliorer l'échange d'informations entre les 122 laboratoires publics du Québec qui réalisent chaque année plus de 189 millions d'examen de biologie médicale. Actuellement, cinq fournisseurs différents gèrent 70 versions incompatibles de systèmes informatiques des laboratoires. Cette diversité complique l'utilisation de ces systèmes; les rend plus coûteux; et rend leur maintenance en termes de performance et de sécurité plus difficile. Le projet SIL-P vise à mettre en place un **système informatique unique pour tous les laboratoires du Québec**.

Vous êtes invités à consulter le [site internet du projet SIL-P](#) pour avoir accès à l'information concernant les changements à venir. Le contenu y est régulièrement mis à jour afin que vous puissiez accéder à l'information, à jour, le plus rapidement possible.

Requis sur l'ordonnance d'analyse

Dorénavant, le **nom de la clinique et son code d'identification (ID) SIL-P** (ou lieu de prescription) doit obligatoirement être inscrit sur toute ordonnance de prélèvement. Pour connaître votre **code**, veuillez consulter le document « [Identification des pharmacies : projet SIL-P OPTILAB](#) » disponible sur le site internet du CTSP-CN. Ce code est essentiel pour assurer l'acheminement des résultats vers le bon destinataire. Si votre clinique n'est pas présente dans la liste, contactez OPTILAB à l'adresse: supportlabo@chudequebec.ca

Voici un rappel des autres **requis sur les ordonnances de prélèvements** des laboratoires. Ainsi, le prescripteur doit inclure :

- son nom, imprimé ou en lettres moulées;
- son numéro de permis d'exercice;
- le nom de l'établissement ou du milieu clinique,
- le numéro de téléphone et l'adresse de correspondance en lien avec cette ordonnance;
- le [code d'identification \(ID SIL-P\)](#) de la pharmacie ou de la clinique;
- le nom et prénom du patient;
- la date de naissance et le sexe du patient;
- le numéro RAMQ du patient ou autre pièce étatique;
- la date de rédaction de l'ordonnance;
- la période de validité de l'ordonnance, lorsqu'elle est justifiée par une condition clinique;
- tout autre renseignement requis par la condition clinique du patient;
- sa signature.

Pour toute question ou tout commentaire concernant le projet SIL-P, veuillez utiliser le [formulaire de questions et commentaires SIL-P](#) ou écrire à l'adresse suivante: SILP.laboratoires@chudequebec.ca